



FEDERATION ROYALE MAROCAINE DE FOOTBALL
LIGUE DU GRAND CASABLANCA
C,R,S,R,&,Q
PV N°24



Séance du 15/03/2018 Présidée par Mr Said BEN HSSIOUA
en présence de Mrs ABADI Med - Salah Ould LARBIA - Tarik SAHIM
Allal MOUBACHIR - Abdellatif NDIAYE

Ordre du jour :

- Homologation des rencontres.
- Divers.

« EXCELLENCE »

La 19^{ème} journée Excellence 25/02/2018

MCAM	01	//	ASWZ	00	Homologuée
CSNOS	01		USSM	01	Homologuée
UMS	00		AUSB	03	Homologuée
AJS	05		TLM	01	Homologuée
TAC	00		NAH	03	Homologuée

- L'équipe FCC est exempte.

CLAM // WAHDA

- Les réserves régulièrement confirmées de l'équipe WAHDA portant sur la qualification des joueurs du club CLAM ayant participé à cette rencontre. Après des investigations aux fichiers de la ligue, il ressort que tous les joueurs qui ont participé au match sont régulièrement qualifiés.

De ce fait la commission décide d'homologuer le match suivant le résultat acquis sur le terrain à savoir
CLAM 02 = WAHDA 00.

« Honneur »

La 17^{ème} journée Honneur groupe A du 25/02/2018

KSNAC	02	//	ARDB	01	Homologuée
WOCO	00		ASC	01	Homologuée
AWR	01		BADSS	02	Homologuée
WALA	01		CTSBS	00	Homologuée
ASL	00		ERM	00	Homologuée

Les réserves du club ASL non confirmées à ce jour.

AHRAM // AI

- Les réserves régulièrement confirmées de l'équipe AI portant sur la qualification des joueurs du club AHRAM ayant participé à cette rencontre. Après des investigations aux fichiers de la ligue, il ressort que tous les joueurs qui ont participé au match sont régulièrement qualifiés.

De ce fait la commission décide d'homologuer le match suivant le résultat acquis sur le terrain à savoir
AHRAM 02 = AI 01.

La 17^{ème} journée Honneur groupe B du 25/02/2018

AWSM	01	//	AHM	00	Homologuée
AAC	02		ANSN	00	Homologuée
CSMO	00		CMSSM	01	Homologuée
CESH	00		NCR	00	Homologuée
CATS	00		NDR	01	Homologuée

La 16^{ème} journée Honneur groupe B du 28/02/2018

CMSSM	02	//	CESH	00	Homologuée
-------	----	----	------	----	------------

AISDB // LAMS

- Les réserves régulièrement confirmées de l'équipe LAMS portant sur la qualification des joueurs du club AISDB ayant participé à cette rencontre. Après des investigations aux fichiers de la ligue, il ressort que tous les joueurs qui ont participé au match sont régulièrement qualifiés.

De ce fait la commission décide d'homologuer le match suivant le résultat acquis sur le terrain à savoir AISDB 03 = LAMS 02.

« Pré-Honneur »

La 16^{ème} journée du 25/02/2018 / Groupe A

CCSA	01	//	ACOS	02	Homologuée
ACDT	00		CCIS	03	Homologuée
NRABJ	06		CCBS	00	Homologuée
CCDB	01		ACTM	01	Homologuée
CNS	07		CCB	02	Homologuée
CCHS	02		USO	03	Homologuée

L'équipe ASON : Exempt.

La 16^{ème} journée du 25/02/2018 / Groupe B

AULRN	04	//	CJZ	03	Homologuée
HAF	02		HACM	02	Homologuée
AASOA	03		CYSO	02	Homologuée
AKSD	01		CMC	02	Homologuée

Les équipes ACAS, AADS, ADQA : Exempts.

Rejet des réserves de AKSD

La 16^{ème} journée du 25/02/2018 / Groupe C

CHSH	03	//	ASSC	01	Homologuée
FSA	02		CJAB	00	Homologuée
ACDG	01		AASDL	01	Homologuée
AUOS	03		AADB	01	Homologuée

- USCH et AAMS : Exempts.

CNBBM // AJAM

- Les réserves régulièrement confirmées de l'équipe AJAM portant sur la qualification des joueurs du club CNBBM ayant participé à cette rencontre. Après des investigations aux fichiers de la ligue, il ressort que tous les joueurs qui ont participé au match sont régulièrement qualifiés.

De ce fait la commission décide d'homologuer le match suivant le résultat acquis sur le terrain à savoir CNBBM 03 = AJAM 03.

La 16^{ème} journée du 25/02/2018 / Groupe D

ARSM	03	//	CNRC	02	Homologuée
CIHH	01		AMR	00	Homologuée
APN	03		CIF	00	Homologuée
AWNS	02		CSR	01	Homologuée
AJAS			AFCB		Reporté

- L'équipe AISM : Exempt.

CCIFA // KODS

Vu le rapport de l'arbitre attestant que seule l'équipe KODS était présente sur le terrain à l'heure, date et lieu fixés par la programme de la ligue. De ce fait la commission a décidé de donner match perdu par pénalité au club CCIFA enregistrant moins un point (-1) au classement général, 3 buts contre et 0 but pour, tandis que l'équipe CDAS enregistre 3 points au classement général, 3 buts pour et 0 but contre.

La 16^{ème} journée du 25/02/2018 / Groupe E

AJSMR	03	//	ASSAH	02	Homologuée
CSMBC	01		ASAOH	02	Homologuée
AFDS	02		HAC	02	Homologuée
RCO	03		AVNS	00	Homologuée
AJSA			IHM		Reporté

- Les équipes CFBF - FCEA : Exempts.

La 14^{ème} journée du 25/02/2018 / Groupe F

CRF	04	//	AAOSS	01	Homologuée
AETB	01		COSA	02	Homologuée
CUB	00		ADF	00	Homologuée
AWSOS	02		SCCRN	01	Homologuée
CEA	03		CAJS	00	Homologuée

ALDSS // AIM2

- Les réserves régulièrement confirmées de l'équipe AIM2 portant sur la qualification des joueurs du club ALDSS ayant participé à cette rencontre. Après des investigations aux fichiers de la ligue, il ressort que le joueur Saïd EL ASLY CIN : BJ214530 et Yasine NYOUBE CIN : BJ427070 ne sont pas qualifiés à y participer.

De ce fait la commission a décidé de donner match perdu par pénalité au club ALDSS enregistrant moins un point (-1) au classement général, 3 buts contre et 0 but pour, tandis que l'équipe AIM2 enregistre 3 points au classement général, 3 buts pour et 0 but contre.

« F.Féminin »

La 4^{ème} journée du 25/02/2018

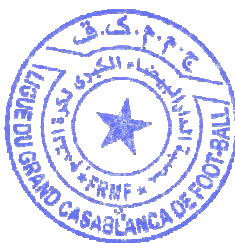
USDS	04	//	CNS.FF	08	Homologuée
AEAS			ASSAH		Reporté
CSDB			CAYB.FF		En instance

- Les équipes ANAC - AERS : Exempts.

La séance est levée à 17H00.


Le Secrétaire de CRSR&Q

Mr ABADI




Le Président

Mr Said BEN HSSIOUA